

Groupe de travail Culture – 2 Juin 2008

Présents : APDSAC M. René ROQUIER ; CHORALE DU THABOR - ENSEMBLE VOCAL & CHORALE DU THABOR M. Alain BOISNIERE ; CLAP'PHONIE M. Antoine GUILLOU ; Compagnie Signe Distinct M. Jean-Pierre ARTHUR ; ECOLE D'ART MARTENOT M. Erwan SAUVEE ; ENSEMBLE MUSICAL DES CHEMINOTS RENNAIS M. Robert SANQUER ; GROUPE D'ETUDES CULTURO-ECONOMIQUES M. Olivier ALLOUARD ; IUT Carrières sociales M. Mikael PIRAUD ; Les Ateliers du Vent M. Alain HELOU ; Ligue de l'enseignement M. Yvan DROMER ; OCCI-TAGNE M. Rémi BARON ; TERRE DES ARTS - EX LE JARDIN DES SONS M. Eric DRUEZ ; ADEC Mme Suzanne HELEINE ; APSARA FLAMENCO Mme Sophie STENGEL ; ARTS VIVANTS EN I et V - (ex ADDM 35) Mme Isabelle MATAS ; Compagnie 39, Association Oro - Mme Amélie Anne CHAPELAIN ; Association TOUCOULEURS Mme Florence CHEREL ; Bretagne Agi Mme Florence GUILLOSSU ; COMPAGNIE 3EME ACTE Mme Aurélie DECORDE ; Compagnie Engrenage Mme Gaëlle HERVE ; Cultures du cœur 35 Mme Yvette MINEC ; DANSE A TOUS LES ETAGES Mme Annie BEGOT ; DOUNIA Mme Christelle HODEIGE ; ESPACE DES SCIENCES Mme Danièle Zum-Folo ; FERIA DU FLAMENCO - RENNES Mme Céline PERON ; LE CIRCUIT DES TETES DE L'ART Mme Christine KERBRAT ; Rhizome M. Raphaëlle MATHARAU ; Sel De Guérin M. Françoise COGNET ; SKEUDENN BRO ROAZHON (UNION DU PAYS RENNAIS DES ASS CULTURELLES BRETONNES) Mme Dolorès CASTERET ; Tout Atout Mme Lucie CAVEY ;

Excusés : ASS TAP BREIZH M. Christophe LIGERON ; COMPAGNIE ALTER EGO Mme Maité DENIS ; ASS COMPAGNIE OCHOSSI Mme Rosa PEDRO ; Compagnie A Vous de Voir M. André LAYUS ; Compagnie Rues-Tuelles M. Anthony GOURAUD ; La Station Service M. François LEBLAY ; L'AGE DE LA TORTUE M. Nicolas COMBES ; Pro Services 35 M. Gwénael HERVE ; Association Régionale pour l'Animation du Parlement de Bretagne - ARAP M. Clémence HUGO ; Association TransMusicales Mme Béatrice MACE ; Bibliothèque Municipale Mme Josette FRANCOIS ; CENRB Mme Marie QUIBLIER ; Compagnie Rues Tuelles M. Anthony GOURAUD ; EZGOURD'MIRETTES Mme Coralie BRUNOT ; KOULIBALLETS - POUR LA PROMOTION DE LA DANSE & DE LA MUSIQUE Mme Morgane REY ; Compagnie Engrenage Mme Céline MOUSSEAU

Le Groupe de travail « culture » accueillait Luc de Larminat, Délégué Général du CNAR Culture (Centre National d'Appui et de Ressources sur la filière "culture"), structure de soutien et d'observation du secteur culturel associatif (<http://www.culture-proximite.org/>).

- Son intervention (cf. documents joints) a mis en lumière les caractéristiques du secteur culturel en particulier :

- **La faible structuration du secteur culturel**, rendant difficile à la fois son analyse et sa promotion (faible réactivité, mobilisation en ordre dispersé).
- La **grande diversité des associations** culturelles nécessitant des réponses différentes selon le type d'association.
- Une part importante **d'associations employeurs** mais un **morcellement de l'emploi** et une atomisation du secteur
- Un **fort développement du secteur** engendrant un phénomène de **concurrence**.
- Un contexte de **désengagement de l'Etat**, certaines collectivités territoriales prenant le relais, engendrant un morcellement des subventions

- L'échange a permis d'identifier des problématiques prioritaires

Sur l'emploi et le soutien des collectivités territoriales

- L'emploi dans le secteur culturel est précaire, demandant des compétences importantes avec des niveaux de rémunération faible.
- La pérennisation des emplois est une question centrale afin de lutter contre la précarité des salariés.
- En global, la participation financière des collectivités territoriales s'est accrue mais il y a plus d'associations et les coûts des spectacles ont augmenté.
- La lourdeur administrative est « à la limite du raisonnable »

- Quelques pistes :

- Les conseils généraux et régionaux proposent quelques aides à l'emploi.
- Il faut chercher à **financer l'activité avant de financer l'emploi**. Cela nécessite notamment de développer des services et de solliciter des partenaires. Plus globalement, Il est central de **travailler sur les modèles économiques de associations culturelles**
- La **mutualisation** peut être une piste, sans être la solution magique et à condition de ne pas mutualiser la précarité et de garder son identité. Certains postes (Chargés de diffusion) sont plus difficiles à mutualiser que d'autres (Compta, Secrétariat...)
- Il faut également travailler à la formation des employeurs associatifs
- Face au morcellement des subventions, il faudrait pouvoir imaginer une harmonisation par l'intermédiaire de **convention quadri-partites**(Ville – CG – CR – Etat).
- **Les fonds européens** peuvent être une voie à explorer à condition de disposer de compétences stratégiques (pour la mobilisation des fonds), comptables (justification des charges) et d'une très bonne trésorerie... La Ville de Rennes pourrait se doter d'un service pointu sur la mobilisation des fonds européens (ex. de la Ville de Bordeaux).

Sur le mécénat

Le mécénat concerne plutôt des grosses associations culturelles.

Sur Rennes, il faudrait plutôt réfléchir à un « **club d'entrepreneurs de PME** » qui serait prêtes à soutenir la culture...

L'étude sur le mécénat mené par le CNAR est visible sur le site <http://www.culture-proximite.org/> .

Sur les lieux

Il existe des lieux mais qui ne disposent pas de budget artistique...

Il y a un **travail à mener entre le travail de création et les espaces de diffusion**... L'accès aux lieux pour présenter sa production artistique est parfois difficile (disponibilité) et onéreux.

Sur la structuration du secteur culturel

L'échange a en permanence permis de mettre en évidence **la nécessité que les associations culturelles se structurent davantage**. Pour ce faire, il est important de mener un travail d'information sur les fédérations existantes, notamment en direction des petites associations qui ne sont pas fédérés. Cette mise en réseau du secteur culturel est indispensable pour rapprocher les politiques territoriales et les projets associatifs, pour se poser la question « comment se finance la culture aujourd'hui ? ».

Le parallèle avec le secteur de l'insertion par l'activité économique est intéressant de ce point de vue là. Confronté à d'importantes difficultés dans les années 90, ce secteur s'est mobilisé pour imaginer des solutions nouvelles.

L'accompagnement du secteur culturel associatif nécessite des compétences spécifiques à élaborer sur Rennes.

Prochains rendez-vous du groupe de travail culture :

- Lundi 29 septembre 2008
- Lundi 13 octobre 2008
- Lundi 24 novembre 2008